

FORMATION INITIALE R372M ENGINS DE CHANTIER



**Selon la
recommandation
R372m CNAMTS**

Durée :3 jours

**Nombre d'heures:
21 heures**

Renouvellement: 10 ans

**Nombre de stagiaires
minimum : 2 maxi 6**

**Intervenant
Formateur expérimenté
dans le domaine**

INFORMATIONS ET DEVIS

Tel 09 83 85 89 21

Ou

m.chepy@formaeltech.fr

Ou

www.formaeltech.com



Public

Public peu ou pas expérimenté dans la conduite des engins de chantier.

Les pré-requis

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions .
Etre âgé de 18 ans au minimum.
Personne présentant les aptitudes médicales requises et muni des équipements de protection individuelle.

Objectif de la formation

Obtenir le CACES® ou un avis d'aptitude à la conduite. Appliquer les règles de sécurité liées à la conduite des engins de chantier.

Modalité d'évaluation

Examen : Contrôle des connaissances théoriques sous forme de QCM et évaluation des savoir-faire.

Contenu de la formation

Jour 1 : Formation Théorique

- Contexte réglementaire
- Instances et organismes de prévention
- Devoirs et responsabilités
- Technologie des engins de chantier
- Règles de conduite et d'utilisation
- Condition de stabilité
- Capacité de charge et levage
- Vérification et entretien

Jour 2 : Formation pratique

- Exercice à réaliser (Prise de poste, manœuvre, levage, maintenance , opération de fin de poste).

Jour 3 : Tests d'évaluation

- Examen : tests théoriques et tests pratiques
- Délivrance d'une attestation provisoire de réussite si les tests sont validés.

Validation de la formation

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité CACES® ou avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite .